

19 rue Pierre Semard

75 009 PARIS

☎ 01 53 19 00 00

📠 01 53 19 00 05

www.emargence.fr

ATOUT MAJEUR

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

97 bis avenue Georges Gosnat
94200 IVRY SUR SEINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes
annuels

Exercice clos le 31/12/2017



ASSOCIATION ATOUT MAJEUR

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **ATOUT MAJEUR** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2017**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

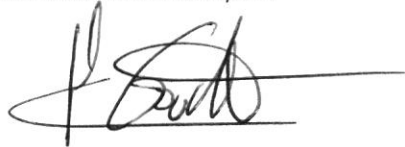
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- 
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 1/06/2018

CABINET EMARGENCE AUDIT
Représenté par **Frédéric GOUVET**
Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 14/06/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	59 254	59 254				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	87 141	87 141	-0	0,00	-0	0,00
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	146 394	146 394	-0	0,00	-0	0,00
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	94 210		94 210	40,75	213 923	96,04
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	136 982		136 982	59,25	8 821	3,96
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	231 192		231 192	100,00	222 744	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	377 586	146 394	231 192	100,00	222 744	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	50 000	21,63		
Report à nouveau	47 495	20,54	41 509	18,64
Résultat de l'exercice	36 915	15,97	55 986	25,13
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	134 410	58,14	97 495	43,77
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	26 933	11,65	56 772	25,49
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 329	3,17	11 556	5,19
Autres	62 520	27,04	56 920	25,55
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	96 782	41,86	125 249	56,23
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	231 192	100,00	222 744	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Ventes de marchandises										
Production vendue de biens										
Prestations de services	1 260		1 260	100,00	380	100,00	880	231,58		
Montants nets produits d'expl.	1 260		1 260	100,00	380	100,00	880		231,58	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			256 674	N/S	314 380	N/S	-57 706	-18,35		
Cotisations										
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs										
Autres produits			500	39,68	1 500	394,74	-1 000	-66,66		
Reprise sur provisions, dépréciations										
Transfert de charges										
Sous-total des autres produits d'exploitation			257 174	N/S	315 880	N/S	-58 706	-18,57		
Total des produits d'exploitation (I)			258 434	N/S	316 260	N/S	-57 826	-18,27		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Exédent transféré (II)										
PRODUITS FINANCIERS:										
De participations										
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif										
Autres intérêts et produits assimilés			4	0,32			4	N/S		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (III)			4	0,32			4	N/S		
PRODUITS EXCEPTIONNELS:										
Sur opérations de gestion			34 899	N/S	358	94,21	34 541	N/S		
Sur opérations en capital										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Total des produits exceptionnels (IV)			34 899	N/S	358	94,21	34 541	N/S		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			293 338	N/S	316 618	N/S	-23 280	-7,34		
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT										
TOTAL GENERAL			293 338	N/S	316 618	N/S	-23 280	-7,34		
CHARGES D'EXPLOITATION:										
Achats de marchandises										
Variations stocks de marchandises										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements										
Autres achats non stockés			1 042	82,70	874	230,00	168	19,22		
Services extérieurs			6 162	489,05	14 426	N/S	-8 264	-57,28		
Autres services extérieurs			19 781	N/S	15 980	N/S	3 801	23,79		
Impôts, taxes et versements assimilés			1 130	89,68	1 087	286,05	43	3,96		
Salaires et traitements			162 316	N/S	155 360	N/S	6 956	4,48		
Charges sociales			65 013	N/S	62 670	N/S	2 343	3,74		
Autres charges de personnel			443	35,16	428	112,63	15	3,50		
Subventions accordées par l'association										

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements						
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
. Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	0	0,00	15	3,95	-15	-100,00
Total des charges d'exploitation (I)	255 888	N/S	250 839	N/S	5 049	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	535	42,46	1 519	399,74	-984	-64,77
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	535	42,46	1 519	399,74	-984	-64,77
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion			8 274	N/S	-8 274	-100,00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)			8 274	N/S	-8 274	-100,00
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	256 423	N/S	260 632	N/S	-4 209	-1,60
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	36 915	N/S	55 986	N/S	-19 071	-34,05
TOTAL GENERAL	293 338	N/S	316 618	N/S	-23 280	-7,34

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat	90 678		103 760			
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	90 678		103 760			
CHARGES :						
Secours en nature	90 678		103 760			
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL	90 678		103 760			

RAPPORT FINANCIER

Exercice du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 231 192 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 36 915 E.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'Association ATOUT MAJEUR ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition.

Méthode d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles :

Le mode linéaire a été retenu pour l'ensemble des immobilisations.

- Immobilisations incorporelles :
 - Logiciels Linéaire sur 12 mois,
- Immobilisations Corporelles :
 - Travaux, Agencements, aménagements Linéaire sur 5 ans
 - Matériels de bureau Linéaire sur 5 ans,
 - Matériels informatiques Linéaire sur 3 ans,
 - Mobiliers de bureau Linéaire entre 4 et 5 ans,
 - Matériels de transport Linéaire sur 5 ans.

Méthode de provisionnement des Immobilisations Financières :

NEANT

Valeurs mobilières de placement

NEANT

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé = 146 394 E

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 146 394 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	59 254			59 254
Immobilisations corporelles	87 141			87 141
Immobilisations financières				
TOTAL	146 394			146 394

Aucune immobilisation n'a été acquise durant la période

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels progiciels	59 254	59 254	0	1 an
Mat.bureau & informa	87 141	87 141	0	de 2 à 4 ans
TOTAL	146 394	146 394	0	

Les immobilisations sont intégralement amorties depuis le 31/12/2012

Etat des créances = 94 210 E

Etat des créances	Projet	Montant brut	A un an	A plus d'un an
	<u>Au titre de l'année 2016</u>			
	<u>Au titre de l'année 2017</u>			
	Subventions à recevoir	93 150	93 150	
	Dons à recevoir	1 060	1 060	
<u>Subventions à recevoir</u>	<u>TOTAL</u>	<u>94 210</u>	<u>94 210</u>	

Trésorerie = 136 982 €

L'association dispose d'un compte courant et de deux comptes sur livret.

Solde comptable des Comptes de Trésorerie	Au 31/12/17
Compte Courant	136 672
Compte Livret n°1	86
Compte Livret A	224
Total	136 982

- Les soldes des comptes sur livret correspondent au solde des relevés bancaires au 31/12/17

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Fonds Associatifs : 134 410 E**

Fonds associatifs	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Réserve de trésorerie	0	50 000		50 000
Report à nouveau	41 509	5 986		47 495
Résultat N-1	55 986		55 986	0
Résultat N		36 915		36 915
TOTAL CAPITAUX PROPRES	97 495	92 901	55 986	134 410

Report à nouveau :

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2016, L'excédent comptable de l'exercice 2017 (55 986 €) a été affectée en report à nouveau et en réserve de trésorerie.

Résultat de l'exercice :

L'exercice 2016 se traduit par un excédent comptable de 55 986 € décomposée comme suit :

- Résultat d'exploitation : 2 546 €
- Résultat financier : -531 €
- Résultat exceptionnel : 34 899 €
- Résultat après impôts : 36 914 €

Etat des emprunts et dettes = 96 782 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt auprès d'un établissement de crédit	26 933	26 933		
Fournisseurs	7 329	7 329		
Dettes fiscales & sociales	62 520	62 520		
Autres dettes				
TOTAL	96 782	96 782		

Emprunts et Dettes :

Il s'agit d'un prêt de trésorerie accordé par France ACTIVE fin 2015 sur un échéancier de 3 ans.

Fournisseurs et comptes rattachés :

Il s'agit d'un ensemble de dépenses effectuées fin 201 et réglées en 2018.

Dettes fiscales et sociales :

Les dettes fiscales et sociales sont composées des charges de personnel relatives au 4e trimestre 2017.
L'association est à jour de l'ensemble de ses cotisations sociales

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les ressources de l'association = 258 434 E

	Femmes actives	Femmes autonomes	ASL PRE EMPLOI	Lutte contre les discriminatio ns	Citoyen	Accès aux Droits	Atelier NITC	TOTAL
FINANCEMENT								
PREFECTURE politique de la Ville BOP 147	15 000	7 000		13 000	1 500	2 000		38 500
DROIT DES FEMMES	6 000	6 000						12 000
DDCS BOP 104	6 500	6 700	4 800	3 300	3 400	3 300	3 500	31 500
Conseil général 94	2 500	4 000		2 500	1 500	1 000	10 000	21 500
Commune Ivry sur seine	1 977	2 838	12 450	1 341	1 500	1 500	1 394	23 000
CASA et Territoire		3 000						3 000
Contrat aidés	4 899	4 825	4 774	2 080	638	630	1 177	19 024
PLIE FSE	30 000	31 500	40 565	6 085				108 150
TOTAL	66 877	65 863	62 589	28 305	8 538	8 430	16 071	256 674

Les subventions accordées au titre de l'année 2017

L'association s'est engagée sur plusieurs actions et ateliers, pareillement à 2016 :

« Femmes actives » - « Femmes autonomes » - Atelier « Lutte contre les discriminations »,

- ✓ « ASL pré emploi »,
- ✓ « Atelier NTIC »,
- ✓ « Atelier Citoyen »
- ✓ « Atelier Accès aux Droits »

L'association a obtenu des subventions de différents partenaires avec pour contrainte de couvrir les dépenses de chaque projet sur une période déterminée.

L'association a reçu une subvention de 108 150 euros de Pile FSE pour le fonctionnement pour ses activités générales.

Les Dépenses courantes de l'Association = 26 845 E

Charges	2017	2016
Achats		
Fournitures bureau et divers	1 042	8749
Services extérieurs		
Location mobilières et immobilières	2 415	23 252
Entretien et réparation	1 370	
Assurances	2 377	2375
Documentation, cotisations, séminaires		
Autres services extérieurs		
Honoraires	12 940	11 074
Frais actes	50	50
Frais postaux et télécommunications	4 570	4 289
Divers dont services bancaires	2 221	557
TOTAL	26 845	31 280

Les honoraires concernent des honoraires d'Expert-comptable et du Commissaire aux comptes.

Les Dépenses de personnel de l'Association = 228 903 E

Charges	2017	2016
Impôts et taxes		
Impôts et taxes sur rémunérations	1 130	1 087
Charges de personnel		
Rémunérations du personnel	157 671	155 360
Charges sociales	69 278	62 310
Autres charges de personnel	825	360
TOTAL	228 903	219 545

L'association a maintenu son personnel sur l'année.

AUTRES INFORMATIONS

Indemnités de fin de carrière

Aucune provision pour indemnité de fin de carrière n'a été comptabilisée compte tenu de l'impact non significatif de cette obligation sur la masse salariale de l'association.

Rémunération des dirigeants

Aucun membre du bureau ne reçoit de rémunération

Résultat financier

	2017	2016
<u>Charges financières</u>	535	1 519
<u>Produits financiers</u>	4	
Résultat financier	- 531	-1 519

Les charges financières correspondent aux frais liés aux difficultés de trésorerie et emprunt.

Résultat exceptionnel

	2017	2016
<u>Charges exceptionnelles</u>		8 274
<u>Produits exceptionnels</u>	34 899	358
Résultat exceptionnel	34 899	-7916

Les produits exceptionnels correspondent à des régularisations sur des subventions de 2016 non provisionnées par manque d'informations.

Dotations aux amortissements et aux provisions

Les immobilisations ont été intégralement amorties en 2011.

Evaluation des contributions volontaires en nature au 31 décembre 2017

Charges		Produits	
Mise à disposition des biens et services	Valeur totale (euros)	Dons en nature	Valeur totale (euros)
Mobilier	1 887	Mobilier	1 887
Locaux	51 064	Locaux	51 064
Total	52 951	Total	52 951
Bénévoles	Valeur totale (euros)	Bénévoles	Valeur totale (euros)
Structure de l'association	2 855	Structure de l'association	2 855
Action "Femmes actives"	1 010	Action "Femmes actives"	1 010
Action "Femmes autonomes"	1 010	Action "Femmes autonomes"	1 010
Action "ASL Pré-emploi"	1 010	Action "ASL Pré-emploi"	1 010
Atelier "Lutte contre les discriminations"	16 475	Atelier "Lutte contre les discriminations"	16 475
Atelier "NTIC"	7 847	Atelier "NTIC"	7 847
Atelier "Citoyenneté"	3 792	Atelier "Citoyenneté"	3 792
Atelier "accès aux droits"	3 728	Atelier "accès aux droits"	3 728
Total	37 727	Total	37 727

Dérogations aux prescriptions comptables

Néant

Modification affectant les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels

Néant